

D 1010 CHILI: L'ENQUÊTE SUR LA MORT DU P. JARLAN

Menée avec diligence, l'enquête sur la mort du Père Jarlan (cf. DIAL D 965) a abouti à l'inculpation d'un caporal de carabiniers. Le fait est d'autant plus notoire qu'à l'époque les plus hautes autorités du pays avaient dénié la présence des carabiniers dans ce quartier de La Victoria au moment des heurts du 4 septembre 1984; elles avaient même menacé de mettre en procès le P. Pierre Dubois, curé de La Victoria, qui avait accusé les carabiniers d'être les auteurs du tir mortel.

Note DIAL

1- Inculpation d'un caporal des carabiniers ("Solidaridad" du 15-28/12/84)

C'est presque comme dans un film policier que le magistrat Hernán Correa de la Cerda a mené son enquête sur la mort du prêtre André Jarlan. Quarante-vingt dix jours exactement après la mort du prêtre, survenue le 4 septembre alors qu'il lisait la Bible dans sa chambre du presbytère du quartier de La Victoria, le magistrat est arrivé à la conclusion que l'auteur du tir mortel a été le caporal Leonel Leonardo Povea Quilodrán, du 11e commissariat. Ainsi ont été contredites les affirmations antérieures selon lesquelles, le jour des événements, il n'y avait aucun carabinier dans le secteur, ou que s'il y en avait, ils n'avaient pas fait usage de leurs armes.

Homicide par imprudence seulement?

Le jour de la notification de l'inculpation, le climat était tendu dans la salle d'attente de la 3e chambre de la Cour d'appel Pedro Aguirre Cerda, où se tenaient trois des six carabiniers susceptibles d'une inculpation. Après de longues minutes et après que le magistrat eût parlé avec des avocats et des journalistes, la secrétaire entra en salle d'attente avec deux cartes d'identité à la main. Elle les rendit à leurs propriétaires, dont le soulagement fut visible, puis elle appela le caporal Povea pour son inculpation. Depuis ce moment, le militaire est incarcéré, avec liberté de communication, à l'Ecole des sous-officiers de gendarmerie (5 décembre).

Le magistrat a estimé que Povea est uniquement coupable d'homicide par imprudence sur la personne du Père Jarlan "car, tandis que dans le crime d'homicide volontaire il y a intention délibérée de donner la mort, dans le cas présent il n'y a eu qu'imprudence téméraire à tirer dans un quartier". Il a de plus estimé inutile d'inculper les trois officiers - un capitaine et deux lieutenants - qui faisaient partie du détachement de carabiniers.

Une enquête sérieuse

D'après le magistrat, l'efficacité de l'enquête est due en partie au travail conjoint de plusieurs experts; mais le plus important a été "le

fait d'un élément déterminant: l'existence des projectiles, grâce auxquels le travail a été possible".

Ce sont les projectiles qui, de fait, ont été le point de départ ayant permis de constater que les coups de feu avaient été tirés par une mitrailleuse Uzi, avec des balles parabellum de 9m/m. Il a été constaté, selon l'angle de tir, que les tirs avaient été effectués de l'angle des rues 30 de Octubre et Ranquil; que la trajectoire de la balle avait été du bas vers le haut; qu'à cette heure précise une patrouille de 21 carabiniers était passée par là; que, dans cette patrouille, il y avait trois porteurs de mitrailleurs Uzi; que l'un des trois l'avait laissée dans un véhicule pour prendre un fusil lance-grenades lacrymogènes; que le deuxième venait par derrière, sur le côté d'un des véhicules; et que le seul à tenir en mains sa mitrailleuse était le caporal Povea, en tête du groupe. Lui seul a donc pu tirer les balles.

Les obstacles qu'a dû franchir le magistrat ont été nombreux. Les 21 carabiniers ont en effet toujours nié avoir tiré; et une enquête interne à la gendarmerie avait conclu que les armes n'avaient pas été utilisées, et qu'il ne manquait aucune munition dans le stock de balles de la patrouille.

Satisfaction mitigée pour l'avocat

L'avocat Héctor Salazar, l'un des signataires de la plainte contre les responsables de la mort du P. Jarlan, est satisfait de la mesure prise par le magistrat Correa. Il est cependant en désaccord avec lui sur la caractérisation de l'inculpation et sur son refus d'inculper les trois officiers de la patrouille en cause ce jour-là.

"Nous estimons que, dans le cas du caporal Povea, il y a eu dol éventuel - affirme l'avocat Salazar -, c'est-à-dire que le militaire en question pouvait prévoir le risque qu'il y avait de tirer dans un secteur habité. C'est un homme habitué au maniement des armes, connaissant leur puissance de feu, le terrain sur lequel il se déplace, les caractéristiques du quartier, sa topographie, le type d'habitations; et sachant - comme tout le monde - que beaucoup de gens, durant les journées de protestation, ont été tués par balles dans leurs propres maisons. Il devait prévoir les conséquences de son acte; et comme il a effectivement tiré, nous estimons que son geste a été criminel. Il s'agit en l'occurrence d'un crime d'homicide."

En attendant que statue la chambre d'accusation, une nouvelle plainte a été déposée, cette fois par le frère du prêtre, Georges Jarlan (7 décembre).

De son côté, le corps des carabiniers a fait appel de l'inculpation du caporal Povea "dans l'assurance que celui-ci pourra prouver sa non participation à l'homicide par imprudence du prêtre".

2- Poème chilien en hommage aux prêtres étrangers

En vrai chilien, pour le sujet,
et le verbe tout en français,
à pile ou face, à volonté,
il sait, l'ami prêtre étranger,
parler au peuple en missionnaire,
et du Message être porteur.
A titre de remerciement,
par ces vers je veux seulement
chanter les prêtres et les soeurs
venus d'au-delà de la mer.

Comme hier l'arche de Noé
l'Eglise a cargaison variée:
de temps en temps un saint germain,
un petit abbé finlandais,
un belge ou bien un hollandais.
Et un ci-devant capucin
partageant le pain et le vin,
avec barbe bien allemande,
à courir ces terres si grandes,
à suer au long des chemins.

Il a un accent espagnol,
il pratique l'humour anglais,
il est canadien, écossais,
italien ou bien portugais.
Sous la pluie et sous le soleil,
baragouine des Notre-Père,
et sait travailler comme un chef.
Il est humble comme l'enfant.
Il s'habille sans grand apprêt
mais pour servir, il est parfait.

Moi j'ai appris de quelques-uns
l'Ave-Maria en français,
comme tout ce que je connais
des Ecritures et des Saints.
Avec tendresse il m'en souvient,
de toutes langues et couleurs.
M'ont enseigné avec chaleur
combien l'amour est hors frontière,
car pour Dieu c'est même manière
que de donner ou recevoir.

Mes prêtres, je les connais bien,
sans soutane comme en soutane.
Sonnant les cloches, pour les uns,
d'autres s'adonnant au plain-chant,
et ceux qui cherchent simplement
d'avoir un coeur de vrai croyant:
selon la condition des gens,
dans la foi et la charité,
dans la parole partagée
lors du sermon aux paroissiens.

Venue d'Amérique, une soeur
disait à Dieu: "OK, Seigneur!"
et puis sautait dans sa guimbarde
qui ne tombait jamais en panne.
De porte en porte maintenant,
chez la voisine elle se rend
pour lui apprendre à tricoter
et comment coudre à la machine.
A tant prier et tant tousser
elle s'arrange d'aspirine.

Sous nos soleils ou dans nos glaces
pour suivre mieux Jésus, le Maître,
ils ont laissé là-bas leur place
dans la maison de leurs ancêtres.
Ils n'ont vraiment que le souci
d'aller prêcher dans la mission
la vérité de Jésus-Christ.
Ils vont sans peur ni tremblement
sur les chemins, l'amour aidant,
prêts à subir persécution.

Une madame à beaux bijoux
alla se plaindre à la police.
Elle affirma sur un ton doux:
"Vous nous sauvez du précipice,
vous méritez notre confiance.
Il faut chasser tous ces gringos
qui vont prêchant chaque dimanche
et brandissent comme un drapeau
les mots qui sont choses perverses
dans l'Evangile, au cours des messes."

Dans le journal, d'eux l'on disait:
"Ce sont vraiment des communistes,
oui, d'authentiques léninistes".
Et les gringos s'en amusaient.
Ils buvaient du coca-cola
par manière de répartie.
Mais bien vite on les menaça
de les expulser du pays.
Les braves gens, même les chiens,
s'indignèrent de l'injustice.

A tous ces saints, prêtres et soeurs,
il me faut demander pardon
car les nombreux butors de l'heure,
avec leurs airs de Cro-Magnon,
prennent la chose au grand sérieux.
Dans son sermon dominical,
le gringo a parlé de Dieu
ami du pauvre et du petit.
Ils ont trouvé que c'était mal
et veulent le chasser d'ici.

Je dis qu'ils sont de vrais Chiliens
parfois meilleurs que ceux d'ici.
N'y vont pas par quatre chemins
quand ils appellent chat un chat,
comme fait le Nazaréen.
Je leur dis mon admiration
pour leur courage à parler clair:
"Nous respectons les injonctions,
mais plus qu'à l'homme fait de chair
à Dieu seul nous obéissons!"

Esteban Gumucio

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 330 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441